

Rapport d'activité 2022



Madame, Monsieur,

L'association a été créée en Février 2021, avec pour objet social :

« Démocratiser, promouvoir et certifier une pratique autonome de la croisière à la voile, particulièrement en accompagnant en mer des publics exclus, fragiles ou handicapés tout en favorisant l'échange et la création. »

Girolata, c'est donc une école de voile qui pousse les élèves à devenir autonomes à la voile rapidement. Et qui accompagne en mer les plus fragiles d'entre nous en y favorisant l'échange et la création.

L'originalité du projet de l'association réside principalement dans cette volonté d'autonomisation des publics embarqués. La question que nous posons, en dehors du cursus fédéral qui n'est pas pensé dans ce sens (mais plutôt dans un sens purement sportif) c'est : « Comment faire pour que les adhérents puissent, le plus rapidement, partir en mer en autonomie et en sécurité ».

ETAT DES ADHÉRENTS

Nous avons enregistré 88 adhérents au total sur l'année 2022.

- 50 adhérents affiliés à la FFV (depuis Septembre 2022), soit 30 Passeport Voile et 20 licences compétition.
- 27 adhérents non-affiliés.
- 12 bénévoles présents pour les chantiers mais également pour la rédaction de dossiers de subventions.

Nous estimons à une plus de 120 le nombre d'adhérents en 2023 compte tenu du succès des formations déjà proposées.

ACTIVITÉS PASSÉES

1. Formations

Cette autonomie que nous souhaitons transmettre, elle s'incarne avant tout dans les formations « Permis Voile » qui se sont poursuivies cette année 2022 avec 2 classes de 4 élèves. Le taux de réussite a été de 5 sur 8 au premier passage de l'examen, avec la première femme diplômée de l'école ! Nous souhaitons continuer à oeuvrer pour la mixité dans cet univers où les femmes sont encore malheureusement peu représentées.

Nous avons lancé un cycle de formations à la régates afin de faire découvrir la navigation en performance, dans l'idée également de la tenue des JO 2024 de voile à Marseille en 2024.

Le voilier dont nous disposons, Numero Uno, un Grand Soleil 34.1 est adapté à ce programme, et nous avons pu créer 2 équipages de régates qui ont participé aux régates suivantes:

- SNIM 2022 : 4 jours de régates en baie de Marseille
- Régates des Châtaignes (UNM) : 1 régates côtière
- Challenge Florence Artaud (SNM) : 3 week-ends de 2 jours
- Challenge des Voiles de l'Estaque : 5 courses entre décembre et mars.

Nous aurons donc totalisé 15 jours de régates sur l'année 2022 et ainsi mis un pied dans le monde de la compétition en habitable à Marseille. Ceci avec quelques bons résultats, à confirmer cette année !

Enfin, des cours à la demie journée ont été mis en place pour répondre à une demande d'adhérents souhaitant pratiquer ou découvrir l'association.

2. Entrée de Girolata à la Fédération Française de Voile

Il semblait logique de rejoindre la Fédération Française de Voile, ce pour plusieurs raisons:

- systématisation des licences FFV pour les adhérents (ils peuvent ensuite faire valoir leur expérience dans d'autres écoles), facilitation des assurances pour les adhérents si besoin,
- inscription dans le projet fédéral qui est compatible avec notre approche,
- participation à la vie locale, particulièrement à l'animation du plan d'eau lors des régates organisées par la FFV,
- accompagnement pour la croissance de l'école, avec des aides possibles à l'équipement.

Les statuts de l'association ont donc été modifiés pour tenir compte de cela, comme le veut le processus d'adhésion.

3. Action sociales et solidaires

En 2022, nous avons poursuivi et même renforcé nos actions sociales et solidaires à destination de personnes n'ayant pas accès à la mer habituellement.

- *La voile des Héros*: les navigations bi-mensuelles avec les blessés de guerre. Le partenariat ne sera pas renouvelé en 2023, l'association « 30 jours de mer » souhaitant changer de partenaire pour des raisons administratives.
- *Bateau Radio*: le projet a été financé par le Département des Bouches du Rhône et la Ville de Marseille. Il devait avoir lieu en Mars 2023, mais sera décalé à Juin/Juillet 2023.
- *La nef perchée* : projet soumis à un appel à projet, consistant à créer une équipe de régate avec des personnes atteintes de troubles psychiques, les entraîner et les faire courir lors d'une régate d'hiver.

ACTIVITÉS FUTURES

1. Formations proposées en 2023

Girolata proposera en 2023 une formation pour les marins déjà expérimentés. Cette formation sera conçue pour apprendre à naviguer au large, avec un objectif d'aller vers la Corse depuis Marseille. Cap vers Girolata !

Piero Fontolan, diplômé d'un BBJEPS Croisière, va venir en tant que prestataire extérieur pour assurer une formation Permis Voile et quelques cours à la demi-journée. Ceci afin de répondre à la demande croissante en stages, tous les cours étant complet entre Mars et Juillet avant même que la saison ne commence !

3. Actions artistiques

Nous avons soumis un projet de résidence artistique avec le collectif de radio Monobloc pour aller explorer le Golfe du Lion en 2024 dans l'idée de récolter des histoires de mer et de les ramener à Marseille pour un live radio diffusé sur la radio locale Grenouille. On a hâte !

Nous souhaitons donc poursuivre notre activité en l'intensifiant et la diversifiant sur cette année 2023, et espérons pouvoir compter sur le concours de la Région, de la FFV, du Département des Bouches du Rhône et de la Mairie de Marseille, de l'ANCT, et d'autres dispositifs type FDVA pour développer l'aspect sportif et social de nos activités.

Bien à vous,

Julien COLLETTE,

Fait à Marseille le 2 Mars 2023,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien Collette', written in a cursive style.